



IX^e Conférence Trinationale
du 7 au 9 mai 2010 à l'UQAM

Coalition trinationale pour la défense de l'éducation publique

Déclaration¹

Montréal, le 9 mai 2010

Nous représentons le personnel de l'éducation membre de syndicats du Mexique, des États-Unis et du Canada liés à la Coalition trinationale pour la défense de l'éducation publique. Nous coordonnons des activités de défense de l'éducation publique devant les effets de la privatisation et du sous-financement gouvernemental qui se sont accentués lors de la signature de l'ALENA en 1994 et lors de la crise économique de 2008, à la suite de laquelle les gouvernements ont appliqué des restrictions budgétaires aux réseaux de l'éducation. Nous considérons que le financement adéquat et équitable de l'éducation publique est une responsabilité des États et qu'il ne doit pas être soumis aux aléas de la conjoncture économique.

Nous constatons, de par notre expérience et notre réflexion collectives, que ni les politiques éducatives nationales ni les investissements ne sont à la hauteur des défis à relever dans un monde où l'accès le plus large à une éducation humaniste et démocratique est plus nécessaire que jamais.

¹ Cette déclaration s'inspire largement de celle adoptée lors du Forum continental sur l'éducation qui s'est tenu pendant le deuxième Sommet des peuples des Amériques, les 17 et 18 avril 2001.

Nous considérons qu'il est d'une absolue nécessité d'assurer un financement adéquat et équitable de l'éducation publique. Il faut mettre fin au système actuel qui favorise une école privée, accessible aux classes plus aisées, aux dépens d'une école publique sous-financée.

Nous avons la conviction qu'il faut renverser cette tendance déplorable. Cela exige une action collective. Nous affirmons que nos systèmes éducatifs ont besoin d'importantes transformations démocratiques. Nous allons continuer, par le biais de nos organisations, à travailler sans relâche et solidairement pour des changements qui répondent aux besoins et au bien-être du peuple.

Nous affirmons que l'éducation est un droit social universel fondamental qui comprend non seulement la formation générale, mais également la formation professionnelle ou technique. Ce droit doit être assuré par un service public sous la responsabilité de l'État et financé par ce dernier. En conséquence, nous combattons solidairement les politiques marchandes et élitistes qui dominent en bien des endroits en Amérique du Nord et qui conduisent à une privatisation accrue de l'éducation.

L'éducation n'est pas une marchandise qui sert à enrichir les entreprises. Les élèves ne sont pas des produits. Les parents d'élèves, les étudiantes et les étudiants ne sont pas des consommateurs ni des clients d'éducation. Les membres du personnel de l'éducation ne sont pas de simples dispensateurs de services. Nous nous opposons fermement à ce que l'éducation soit incluse dans tout accord sur la libéralisation du commerce des services. Nous nous opposons également à la commercialisation de l'éducation et de l'ensemble des services publics, à l'utilisation en éducation d'un discours marchand et à la volonté d'imposer comme préoccupation la relation coût/bénéfice.

Nous proclamons qu'une éducation intégrale et accessible doit former des personnes libres et critiques, des citoyennes et des citoyens actifs et engagés, respectueux de la diversité et des droits humains, ouverts sur le monde, soucieux de l'avenir de la planète et du développement durable et ayant acquis une compréhension critique de la mondialisation. Qu'elle doit former des femmes et des hommes qui seront préparés à la vie, aux changements du monde du travail et à leur développement personnel continu plutôt qu'étroitement entraînés en vue d'un emploi particulier.

Nous affirmons que la formation de base, la formation professionnelle ou technique et la formation supérieure doivent prendre en compte les questions de sécurité alimentaire, d'agriculture durable, de développement énergétique durable et de protection de l'environnement ainsi que les questions relatives aux droits humains, à la démocratie, aux relations interculturelles, à la consommation responsable et au commerce équitable, dans la perspective d'un avenir viable.

Nous défendons une éducation accessible qui soit un instrument de justice sociale et d'émancipation des personnes tout au long de leur vie. Elle promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, quelles que soient leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur croyance ou option philosophique et leurs capacités d'apprentissage. Elle forme des êtres humains qui préféreront la collaboration et la solidarité à la compétition sans limites, qui rechercheront la paix, la résolution juste et pacifique des conflits et qui s'opposeront à la violence et à la militarisation.

Nous luttons pour une éducation publique et gratuite, qui soit pleinement accessible à tous les ordres d'enseignement et tout au long de la vie. Nous sommes convaincus qu'une éducation de base obligatoire pour toutes et tous, jeunes comme adultes, devrait permettre d'atteindre un minimum de onze années de scolarité. Nous refusons l'adage qui veut que la réussite du plus grand nombre soit synonyme de médiocrité. Nous affirmons, au contraire, qu'on ne saurait atteindre une éducation de qualité sans démocratisation, sans élimination des inégalités.

Nous entendons combattre le racisme, l'exclusion et la marginalisation qui affectent les minorités linguistiques, religieuses et culturelles, notamment les élèves des communautés noires, autochtones et latino-américaines. Nous affirmons que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les enfants de la rue, travailleurs ou itinérants doivent avoir accès à des services particuliers assurant leur scolarisation. Nous exigeons enfin qu'une attention particulière soit apportée à l'éducation rurale et au respect de la culture paysanne.

Nous soutenons une vision de l'éducation des adultes garantissant le droit à l'éducation publique pour l'ensemble de la population adulte. De plus, nous exhortons les gouvernements à créer les conditions d'une culture d'éducation tout au long de la vie, en multipliant les occasions d'apprendre dans les milieux de vie et de travail.

Nous nous opposons à une conception de la qualité étroitement définie à partir de tests standardisés et d'autres mesures similaires quand elles ont pour effet de réduire la mission de l'éducation à ce qui est facilement mesurable et qu'elles ne prennent pas en compte les besoins particuliers des étudiantes et des étudiants. Nous exigeons le retrait de ces tests lorsqu'ils sont utilisés comme instruments d'exclusion.

Nous entendons continuer de contribuer à l'élaboration de modèles et d'approches pédagogiques qui répondent aux besoins sociaux, économiques et culturels de nos peuples, qui visent à réduire l'échec, l'abandon et l'exclusion

scolaires. Nous favorisons une gestion démocratique de l'éducation, à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les institutions, qui se fonde sur la participation du personnel, des étudiantes et des étudiants et de la communauté.

Nous reconnaissons l'importance des services qui viennent soutenir l'action éducative en milieu scolaire ainsi que l'apport éducatif d'autres institutions (bibliothèques publiques, radios et télévisions éducatives). Nous reconnaissons la contribution et l'expertise des intervenantes et des intervenants des milieux de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Nous affirmons la nécessité d'un enseignement supérieur accessible, public, gratuit et de qualité qui soit respectueux de la liberté académique, de l'autonomie professionnelle et de l'autonomie institutionnelle des universités et qui garantisse que la recherche soit au service du développement de la société plutôt que soumise aux besoins et aux impératifs des entreprises privées.

Nous croyons en une éducation laïque respectueuse des options religieuses et philosophiques, du droit à la liberté de conscience et du droit à l'égalité.

Nous appuyons la lutte des nations autochtones et des peuples indigènes qui revendiquent un contrôle de leurs institutions éducatives afin d'assurer le respect et la promotion de leur langue, de leur culture et de leur héritage et une éducation qui valorise et diffuse la diversité ethnique ainsi que la pluralité culturelle et linguistique. L'éducation publique doit intégrer l'histoire et la culture de ces peuples et le personnel doit être formé en ce sens.

Nous reconnaissons l'importance pour les communautés linguistiques nationales minoritaires d'exercer le contrôle de leurs institutions éducatives afin d'assurer la diffusion et la promotion de leur langue et de leur culture.

Nous exigeons le respect de l'exercice des droits syndicaux, y compris des droits à la syndicalisation, à la négociation collective et à la grève. Nous allons continuer de lutter pour une reconnaissance de l'autonomie professionnelle du personnel de l'éducation, pour qu'il obtienne un salaire juste qui reconnaisse la nature de son travail et qui lui permette de vivre dignement, ainsi que pour des conditions de retraite adéquates. Nous poursuivrons nos luttes pour une amélioration des conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage. Nous revendiquons des normes de santé et de sécurité qui garantissent une protection adéquate du personnel et des élèves et qui se concrétisent dans un code de santé pour l'éducation publique.

Nous dénonçons la situation inégalitaire vécue par les femmes qui composent la grande majorité du personnel de l'éducation. Elles doivent bénéficier de

protections de maternité adéquates ; nous nous engageons aussi à lutter contre toute forme de discrimination liée à l'emploi.

Nous soutenons que les changements nécessaires à une éducation démocratique exigent une solide formation initiale du personnel de l'éducation ainsi qu'une formation continue gratuite et accessible à toutes et tous.

Nous reconnaissons l'importance d'une utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins éducatives qui répond aux besoins et aux priorités identifiés par la communauté plutôt qu'aux intérêts marchands. Nous favorisons, notamment, la création de réseaux visant le partage des connaissances et la diffusion d'une culture de travail en collaboration. Nous attirons l'attention sur les risques liés à une utilisation étroite des TIC et sur les pratiques qui tentent de contourner la souveraineté nationale en éducation ; nous nous opposons ainsi à une utilisation de l'éducation virtuelle et à distance comme substitut à une éducation directe.

En terminant, nous réaffirmons avec force que l'éducation est un droit, non pas un privilège. La démocratie à laquelle nous aspirons est faite d'égalité, de liberté pour tous et de solidarité. Elle s'ancre dans la dignité de la personne, dans de bonnes conditions de vie, dans le respect des droits politiques, économiques, culturels, environnementaux et sociaux de toutes et tous.